

En-Vert-et-Avec-Tous

10 rue d'angleterre
44240 Sucé sur Erdre
contact@eveat.org

Sucé sur Erdre, le 10 décembre 2023

Objet : Avis sur l'Etude Urbaine PAUME : Sucé sur Erdre 2030

Monsieur le Maire de Sucé sur Erdre

Monsieur le Président de la CCEG

Mesdames et Messieurs les Adjointes

et Elus des listes alternatives

Nous vous remercions d'avoir présenté cette Etude à la population le 29 juin 2023 et de l'avoir mise à disposition pour avis. Certains adhérents de notre association se sont attachés à la lire attentivement, et nous avons le plaisir de vous transmettre, en annexe de ce courrier, nos observations, questions et propositions.

D'emblée, disons que cette étude est très intéressante et rejoint beaucoup des idées d'EVEAT, exposées lors de l'enquête publique sur le site de la Doussinière, que vous retrouvez ici :

<https://www.en-vert-et-avec-tous.org/preserver-les-espaces-naturels-et-agricoles-a-suce/>

Bien-sûr, nous avons conscience que mettre ces idées en oeuvre est difficile pour la Mairie, Elus et Professionnels, dans un contexte de restriction des budgets. De plus, reconnaissons que l'urbanisme est un sujet complexe juridiquement, financièrement, potentiellement source de conflit. Il faut donc choisir parmi les actions qui ont le moindre coût et le maximum d'impact.

Pour autant, dans un esprit de respect et construction, nous continuons à militer pour que nos Elus aillent **plus vite et plus loin dans la voie de la Transition Ecologique**, nécessaire à la **santé et sécurité de nos concitoyens actuels et futurs**.

Nous espérons également que **la population sera largement associée** tout au long de la réflexion et des choix urbanistiques déterminants des années qui viennent.

A son niveau, Eveat continue son travail **d'Education Populaire**, comme le 11 novembre, avec l'organisation d'une Fresque de la ville.

Vous remerciant pour votre attention et nous tenant à disposition pour toute explication complémentaire,

Cordialement,

Le COPIL d'EVEAT

Etude Urbaine PAUME : Sucé sur Erdre 2030

Contribution d'Eveat

<https://suce-sur-erdre.fr/mairie/les-grands-projets/etude-urbaine/>
https://suce-sur-erdre.fr/wp-content/uploads/2023/07/2024_Fiches-Actions_V2.pdf

Nos aspirations se déclinent en 5 axes :

- 1- **L'attractivité**, vraiment ?
- 2- La qualité de vie et la santé au quotidien passent par les **Mobilités douces**
- 3- Conservons l'identité historique de la commune et de la CCEG : village de charme, poumon vert et **terre nourricière, aux portes de la Métropole**
- 4- Un **habitat** favorisant la **mixité générationnelle et sociale**, le **parcours résidentiel** et qui réponde aux aspirations de la population au calme, à la verdure et à la beauté
- 5- Sucé sur Erdre est capable d'être plus **ambitieuse et innovante**

1-L'attractivité, vraiment ?

L'étude met en avant l'identité de Sucé sur Erdre : ville nature, ville douce, ville attractive

Nous mettons en question l'impératif d'attractivité, incompatible avec la nouvelle donne de la lutte contre le réchauffement climatique ; pourquoi l'impératif de croître ou d'attirer toujours plus d'habitants ? Pourquoi ne pas viser plutôt, **le dynamisme et le simple renouvellement des générations**, alliés à l'**Habilitabilité** des territoires ? L'avenir est-il de concentrer les gens sur des zones métropolitaines en perpétuelle extension, ou de reprendre la maîtrise de l'ensemble du territoire français ?

Nous relayons une fois de plus, la nécessaire Politique des Villes moyennes et d'aménagement du territoire français et régional ; que Nantes Métropole vient de faire sien après son grand débat, auquel nous avons contribué p.78-79 ! : <https://metropole.nantes.fr/remise-grand-debat> :

Coopérer avec d'autres territoires

Aller à l'encontre de la compétition, voire de la domination, et développer la solidarité et la complémentarité. Plusieurs contributions se sont ainsi exprimées en faveur de l'engagement d'un meilleur équilibre territorial, dans une logique de coopération, en s'appuyant notamment sur les villes moyennes et sur l'alliance des territoires. Ce meilleur équilibre semble être un enjeu fort pour concilier attractivité, qualité de vie et réponse aux enjeux sociaux et environnementaux.

Repenser cet équilibre territorial en coopération avec des territoires situés en dehors du périmètre de la métropole

- Développer une véritable alliance des territoires (contrat « gagnant-gagnant »), une stratégie commune entre la métropole de Nantes et les territoires voisins : réfléchir à l'échelle du SCOT Nantes Saint-Nazaire, étudier les capacités d'accueil (diagnostic des espaces disponibles), appréhender collectivement la réponse aux besoins des habitantes et habitants, produire un service commun (réseau d'eau potable, réseau de transport, hôpital...)
- Mieux répartir les activités et les logements à l'échelle du grand territoire : décentralisation des écoles et des universités, ne plus accueillir de grands établissements culturels dans la métropole et les répartir sur des villes moyennes (engager une réflexion sur la taille et le rôle de ces villes), développer des infrastructures administratives et commerciales suffisantes dans les villes moyennes, répartir les activités économiques
- Améliorer les solutions de mobilité à l'échelle du grand territoire : développer un RER intercommunal, créer des lignes nouvelles de transport en commun

Avons-nous vraiment mesuré **les limites en ressources de notre territoire CCEG** ? Notamment de **ressources en eau**. Toute décision nous semble devoir être conditionnée à cette exigence, qui est une constante et non une variable de l'équation.

Si le développement d'une offre touristique en lien avec la Velodyssée semble assez naturelle, **la priorité doit être donnée à la qualité de vie des Sucéens au quotidien**. Ceci nous semble insuffisamment souligné dans l'étude.

Nous proposons que les projets soient systématiquement pensés en cherchant à favoriser **la place des enfants** dans l'univers public (sécurité, fluidité, ...).

2- La qualité de vie et la santé au quotidien passent par les Mobilités douces

Or, ceci nécessite la résolution à très court terme du problème névralgique de **sur-circulation automobile dans le bourg** et la **saturation du pont**. C'est une priorité absolue et structurante. Cette nécessité est soulignée dans la partie 4 des Fiches actions (p.31) , qui demande un "**Plan global des mobilités**" et nous nous en félicitons.

Le transit par le bourg depuis Carquefou doit être découragé et une réflexion devra être engagée avec le Conseil département, la CCEG, Nantes Métropole et les services de l'Etat, et les calculateurs de trajet, pour diminuer et réorienter les flux de circulation traversant actuellement Sucé via des itinéraires alternatifs déjà existants notamment via l'autoroute. Exemple : détournement de la circulation de Gand

[*https://www.waze.com/fr/wazeforcities/casestudies/reducing-traffic-in-ghent-city-center*](https://www.waze.com/fr/wazeforcities/casestudies/reducing-traffic-in-ghent-city-center)

(il ne s'agit pas de créer une nouvelle voie de contournement, conformément à la position indiquée p.32).

La circulation intra bourg doit être reportée de la voiture vers les mobilités douces. Par exemple, un rétrécissement des axes principaux La Chapelle et Carquefou permettrait-il le ralentissement et une récupération d'espace pour les vélos, ainsi qu'un travail sur la qualité du visuel ?

Page 27 :

Nous ne pouvons plus faire l'impasse sur la question névralgique de la circulation Nord-Sud via **le pont**. **Une solution doit être trouvée rapidement pour limiter au strict nécessaire la circulation en voiture sur le pont** et inciter massivement à la bascule sur les mobilités douces. Ceci passe par une sécurisation et une facilitation drastique de la circulation en vélo sur cet axe, et de cet axe vers les secteurs excentrés de la commune, notamment les lotissements et hameaux.

Quid d'une **passerelle** piétonne qui permettrait de récupérer les trottoirs pour les vélos ? Voire d'une passerelle vélo ? quid d'un Bac ? *

Comme l'étude, nous plébiscitons la mise en place d'un **maillage global de pistes cyclables, depuis les principaux hameaux vers le bourg**. Par contre, la solution **des Chaucidous** nous semble avoir fait la preuve de ses limites et devoir être oubliée pour les 5 axes principaux (p.31).

L'étude intègre peu l'évolution nécessairement à la hausse du flux Vélo (voie verte, avenue de l'Europe par exemple), ne prévoit pas de piste bidirectionnelle rue Descartes.

Quel intérêt de laisser la rue de la Mairie à 30 km/h alors que le reste de l'hyper-bourg est à 20km/h (zone de rencontre avec priorité piéton et cycle) ?

Quel intérêt de laisser la rue Descartes en double sens automobile ?

Sur ce plan, il est essentiel de mieux prendre compte la **compétence d'usage**, en rendant co-décisionnaires les pratiquants chevronnés du vélo.

Nous renvoyons au PGAC de notre section vélo : [*https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKewiNorgHv8aCAXXAU6QEHQeyDFcQFnoECBQQAQ&url=https%3A%2F%2Fwww.en-vert-et-avec-tous.org%2Fwp-content%2Fuploads](https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKewiNorgHv8aCAXXAU6QEHQeyDFcQFnoECBQQAQ&url=https%3A%2F%2Fwww.en-vert-et-avec-tous.org%2Fwp-content%2Fuploads)

Pour une Commission pérenne de la Circulation & des Mobilités douces !

L'étude urbaine souligne cette nécessité d'étoffer l'offre de circulation douce ou collective vers les communes de la CCEG. Pour nous, il est encore plus nécessaire de l'étoffer **vers Nantes Métropole** où travaillent la plupart des habitants : mobilités douces, covoiturage, transports en commun.

Concernant le **covoiturage**, les parkings dédiés en sorties de village, avec des stationnements vélo, devraient être mieux identifiés, connus et optimisés. Par exemple, ils pourraient être utilisés lors des grandes manifestations festives pour éviter l'abondance de voitures dans le bourg.

Mais la priorité absolue est d'offrir rapidement la possibilité à la population de circuler en vélo en sécurité au sein du cercle des 500 mètres du bourg. **Les enfants doivent pouvoir aller à l'école en vélo en toute tranquillité.** Etudier les expérimentations de bus à pédales (ou électriques) dans d'autres communes.

Page 31 :

Nous sommes d'accord avec le diagnostic d'un **surdimensionnement des parkings voitures**, qui doit être révisé au profit des circulations douces, de la désimperméabilisation et du végétal. Tous les parkings devraient être protégés par **des ombrières couverts de panneaux solaires et équipés de recharges électriques pour les vélos et voitures.** Notamment, l'axe Rue de l'Europe et sa parallèle rue du Patis, avec ses parkings très souvent vides, nécessite vraiment d'être rapidement repensé.

Les propositions en ce sens p.34 des Fiches actions, nous semblent intéressantes : déplacement de l'intermodalité (bus, stationnements ...) au nord côté Patis, parking(s) en silo avec moindre emprise au sol, "place de village" devant le Quai des Possibles, voie verte et cyclo protégée pour aller à l'école Descartes, installation de logements et services, ...

De même concernant les quais du port.

Il y a là **un très beau potentiel de réaménagement** et nous espérons que la population sera associée à cette réflexion et que **l'identité paysagère et patrimoniale, le charme de Sucé seront préservés, contrairement à beaucoup de villes de la périphérie de Nantes, qui n'ont désormais plus aucun "caractère".**

3- Conservons l'identité historique de la commune et de la CCEG : village de charme, poumon vert et terre nourricière, aux portes de la Métropole

Saluons la mise en avant du **caractère intangible du maillage végétal** (p.9) et la proclamation de l'impératif de préserver dès aujourd'hui les trames vertes (p.63 FA)

OK avec la nécessité de Sanctuariser l'Identité rurale, la Continuité du patrimoine historique :

- **Paysage de bocage**, nombreuses haies à préserver voire restituer, y-compris en secteurs privés
- Grand intérêt des **chemins arborés** pour les mobilités douces et la qualité de vie (sport santé loisirs)

- **Corridors écologiques** verts et bleus à identifier, préserver voire restituer pour la biodiversité et le paysage

Quelle politique communale pour sensibiliser et inciter les agriculteurs ? La population ? notamment sur les axes privés ? (p.11)

Le Plan 2345 arbres et arbustes en 2026 est une très bonne nouvelle. Il convient d'être accompagné par des experts pour être judicieux et durables dans cette démarche (2). Nous ne comprenons pas son articulation avec la coupe

récente d'une vingtaine d'arbres centenaires à la jaille.

Quels sont nos indicateurs et objectifs ? (cf Palmares 2023 des villes vertes (4))

A noter : cette végétalisation ne doit pas se faire au détriment de la voirie pour les modes doux.

p.11 : **planifier la production alimentaire à l'échelle du territoire** : quelle politique ? La CCEG n'a t-elle pas vocation à devenir la Ferme nourricière de Nantes Métropole ? (3)

p.13 : accord avec la proposition de valoriser **un parcours de découverte de l'Erdre, en multipliant les points de vue**. A commencer par le **site de la Papinière**, qui devrait faire l'objet d'un projet identitaire d'ensemble, articulé à celui du bourg. Un poumon vert pour le sport (parcours santé), les loisirs, avec des promenades, notamment en bord d'Erdre (actuellement médiocrement accessible). **Un tel parc rendrait plus acceptables de petits collectifs à proximité côté sud**.

Pour une Commission Citoyenne Patrimoine, Paysage et Biodiversité !

Nous saluons le projet de **cimetière-parc-paysager** (FA p.42), qui devrait s'inscrire dans **une série de boucles vertes** qui permettraient des balades plus ou moins longues de sites en sites, en incluant le parc Ganuchaud, qui nous semble trop enclavé et sous-utilisé, ainsi que le Parc Germaine Le Goff, isolé de l'autre côté du Pont. Sucé mérite **un projet ambitieux pour le dialogue entre ses 2 rives**, sur le plan visuel et pratique.

Page 27 et suivante :

La réflexion sur un développement de **tourisme de proximité** est intéressante ; toutefois, elle nous semble totalement **secondaire** par rapport à la qualité de vie au quotidien des Sucéens. La priorité n'est pas de réfléchir à un bac entre le Port et la Papinière pendant la période touristique. La priorité est de rendre possible la circulation à pied et à vélo pour les sucéens dans les meilleures conditions possibles, ce qui n'est pas envisageable sans une solution sur le franchissement de l'Erdre.

Le **positionnement touristique** devrait aller de paire et consolider le positionnement de "**Jardin nourricier**" aux portes de Nantes Métropole pour la commune et la CCEG (3). Par exemple, une **offre d'activités péri-scolaires vertes vers les jeunes citadins de la Métropole** serait utile et logique (classes vertes, stages nautiques, stages agriculture, colos petits-prix, ...)

Le caractère **d'Escale "de charme" sur la Vélodyssée** est aussi naturelle. Pour être cohérente, Sucé se doit alors de devenir **ambassadrice du cyclisme**, en favorisant la circulation et le stationnement vélo (recharges de batteries & réparation à l'office du tourisme, hôtellerie de plein air & courte durée ...) ... Nous en sommes très loin.

Le site de Mazerolles nous semble à cet égard, sous-utilisé.

4- Un habitat favorisant la mixité générationnelle et sociale, le parcours résidentiel et qui réponde aux aspirations de la population au calme, à la verdure et à la beauté

Nous saluons le souhait de préserver le bâti historique, facteur d'identité et de "charme" et de soigner la qualité visuelle des projets. Notamment l'idée de soigner le visuel "identitaire" des 3 points principaux d'entrée dans la commune. Toutefois, les règles mises en oeuvre doivent également **favoriser le développement massif et rapide de panneaux solaires** sur les toits et le développement de l'autoconsommation étendue (3).

Page 35 :

Nous saluons l'accent mis sur **la nécessité d'une politique d'acquisition foncière et de préemption** au sein du bourg

pour en maîtriser l'évolution. Nous sommes en accord avec la nécessité **d'intensifier les usages** dans ce cercle des 500 mètres, notamment en densifiant les logements.

Toutefois, **2 options complémentaires** méritent d'être étudiées et mises à contribution :

1- **qualifier plus sérieusement l'évolution démographique de la commune** (p.39), questionner sa croissance (1), et être plus précis sur les réels besoins de logements : plutôt de petits logements pour seniors et jeunes couples que des maisons, déjà très représentées. ça change la donne sur l'emprise au sol.

Offrir une possibilité aux seniors historiques d'accéder à un logement adapté dans le bourg et céder leurs maisons à la commune dans le cadre d'un échange gagnant-gagnant ? Ou d'exploiter leur R+1 inutilisé au profit de locataires ? **Un médiateur** devrait être missionné pour avancer beaucoup plus vite en ce sens. Résister à la suprématie métropolitaine.

2- répartir **équitablement** l'effort de densification, **pour ne pas le faire reposer sur le seul cœur de bourg** et conserver à celui-ci son **identité campagnarde historique** ; à l'occasion des ventes, envisager dans les lotissements déjà construits, voire les hameaux, quelques petits collectifs discrets (type Descartes) ou extensions en hauteur (+1 ou 2 étages maxi) . Ceci passe par une **politique volontariste** (et non passive comme actuellement) de **Bimby qualitatif**, la maîtrise de l'habitat diffus et de l'emprise au sol par les divisions parcellaires anarchiques. Voir fiche action FA p.7

A noter que l'acceptabilité de logements collectifs est majorée si ceux-ci sont bien conçus, en concertation avec les habitants du quartier, et articulés avec des espaces collectifs qualitatifs : squares en lotissement, chemins arborés ... p.20 FA.

Qu'entend-on par qualité de cadre de vie p. 20 FA ? Il est primordial d' intégrer dans le cadre de vie non seulement le bien-vivre ensemble, mais aussi la santé, des mobilités qui ne génèrent pas ou peu de gaz à effet de serre, l'incitation à la construction de maisons bioclimatiques avec des matériaux bio-sourcés et bien isolées.

p. 46 FA Pourquoi envisager de changer les pavés de résine collés, imitation granite ? Pb esthétique ? Sinon utiliser ce budget pour des liaisons cyclables.

page 25 Fiche Actions

S'il paraît judicieux d'étendre l'espace sportif du Levant au bénéfice de l'école publique, il semble peu réaliste de doubler les équipements sportifs au nord et au sud. Donc la Papinière reste le cœur sportif de Sucé, ce qui focalise la question du franchissement de l'Erdre.

La question de la dépose des enfants à l'école publique reste entière et devrait faire l'objet d'une réflexion collective, notamment afin d'éviter l'embouteillage du matin et du soir. Circuit dédié, dépose minute des enfants, minibus "verts", etc ... Il aurait été pertinent que cette réflexion collective soit menée à l'occasion de la restructuration Descartes ?

Pour une Commission pérenne de la Circulation & des Mobilités douces !

5- Sucé-sur-Erdre est capable d'être plus ambitieuse et innovante

Chaque nouveau projet devrait s'inscrire dans une réflexion et un plan d'actions global, en faveur d'une transition écologique rapide et efficace vers **la neutralité carbone et la résilience de notre territoire**.

Par exemple, pourquoi la rénovation Descartes ne s'accompagne pas d'un projet ambitieux de panneaux photovoltaïques ? Pourquoi l'installation d'un étage sur la pharmacie de l'Europe ne s'est pas accompagnée de

l'installation d'un étage sur tout le bâtiment ? Pourquoi le cabinet dentaire s'est-il installé à côté du cabinet médical plutôt qu'au dessus ?

On ne va pas se mentir : compte-tenus des prix du foncier, la commune accueille désormais des habitants disposant d'un fort pouvoir d'achat. Ils sont donc parmi ceux les plus capables de participer à l'effort "de guerre" contre le **dérèglement environnemental**. Ce qui serait **juste**, car qu'on le veuille ou non, plus on a de moyens, plus on contribue au réchauffement climatique. Et ça pourrait même être **motivant et gratifiant** pour eux, dès lors que c'est **efficace et équitable**.

Aussi, il nous apparaît légitime d'être particulièrement **exigeants et innovants sur les vertus environnementales des futurs projets d'habitats** (dans une moindre mesure pour l'habitat social cas échéant) :

- résilience dans un contexte de +2 à + 4° (5)
- gestion de l'eau,
- matériaux locaux biosourcés,
- limitation des extensions et privilégier la hauteur +1+2 (moindre emprise au sol)
- trames vertes et biodiversité,
- économies d'énergie, isolation, bioclimatisme
- panneaux solaires photovoltaïques
- espaces partagés,
- qualité visuelle & "cachet" au bénéfice de tous ...
- multifonctionnalité et possibilité de faire évoluer les usages du bâtiment

Pour nous, l'étude n'insiste pas assez sur la qualité (respect des matériaux, ...) nécessaire pour la rénovation du bâtiment ancien dans le bourg.

Pourquoi ne pas **expérimenter l'habitat réversible** ?

Comme les bureaux de l'espace Tiers-Lieu de la zone artisanale.

Et que **la résilience dans un contexte de +2 à + 4°** (scénario du pire) soit également anticipée à l'échelle de la commune et de ses projets : Systématiser l'analyse des enjeux d'adaptation des projets et des planifications faites par le territoire, pour éviter de financer des projets inadaptés au climat futur et induisant des maladaptations. (5)

Notes :

(1)

Il est important de tenir compte de la diversité des différents territoires de notre département. Ils sont au nombre de trois : St Nazaire, Nantes, et Chateaubriant (mais aussi Ancenis, Clisson, Machecoul...). Sucé sur Erdre fait parti du territoire Chateaubriant. Les besoins des populations et les projections démographiques 2020-2035 de ces territoires sont très différents. Une dernière étude a permis d'isoler la CCEG (voir pg 17). Il est également intéressant de faire une estimation du nombre de personnes par foyer si nous devons estimer le besoin de logements. La moyenne statistique 2022 pour Sucé sur Erdre est de 2.5 personnes/foyer selon <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/taille-moyenne-des-menages>. De plus, la projection CCEG selon l'age augmente surtout en personnes âgées: +380 par an de +60 ans (dont +200 de 75 ans et plus)! La question que nous pourrions nous poser est de quel type de logement avons nous besoin en priorité, sa situation par rapport aux commerces, services, écoles, transports...?

(2) <https://www.la-croix.com/planete/compensation-carbone-fausse-bonne-idee-2023-10-26-1201288364>

(3) système de l'autoconsommation étendue ; communauté énergétique citoyenne :

<https://www.banquedesterritoires.fr/experience/malaunay-lenergie-solaire-produite-localement-se-partage-76>

(4) <https://www.observatoirevillesvertes.fr/le-palmares-2023/>

(5) <https://www.lecese.fr/actualites/face-au-changement-climatique-accelerer-une-adaptation-systemique-et-juste-le-cese-adopte-lavis>